

De l'ajustement structurel à la transformation structurelle : bonnes pratiques africaines

From structural adjustment to structural transformation: African best practices

EL GHAZI Imane

Doctorante

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales-Souissi

Université Mohammed V-Rabat

Laboratoire de Recherche en Compétitivité économique et performance managériale

ima.elgh@gmail.com

BAHYAOUI Salwa

Enseignante-chercheur

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales-Agdal

Université Mohammed V-Rabat

Laboratoire de Recherche en Compétitivité économique et performance managériale

s.bahyaoui@um5s.net.ma

Date de soumission : 21/11/2019

Date d'acceptation : 09/01/2020

Pour citer cet article :

EL GHAZI. I. & BAHYAOUI S. (2020) « De l'ajustement structurel à la transformation structurelle : bonnes pratiques africaines », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Numéro 6 / Volume 3 : numéro 1 » pp : 492 - 508

Digital Object Identifier : <https://doi.org/10.5281/zenodo.3634139>

Résumé

Après l'indépendance de la majorité des pays africains aux alentours de 1960, et après deux décennies de pauvreté et de dérapages économiques, les problèmes de financement demeurant toujours un handicap majeur pour la mise en place de projets générateurs d'emplois et de croissance, la plupart des pays d'Afrique se sont vus contraints de recourir aux programmes d'ajustement structurels du fonds monétaire international (FMI).

Certains pays de l'Afrique, après beaucoup de prouesses et en usant de leurs richesses naturelles, ont pu accéder à un niveau de croissance assez élevé. D'autres se sont enlisés dans les mauvaises politiques économiques, et malgré les acquis obtenus au prix d'efforts conséquents et de nombreuses réformes, ces pays n'ont pas pu remonter la pente et faire face à la crise.

La solution théorique et pratique consistait en une transformation structurelle bien menée et graduelle. La finalité de ce travail est de mettre en relief quelques bonnes pratiques des économies africaines ayant réussi le cap de la transformation structurelle.

Mots clés :

Transformation structurelle ; ajustement structurel ; développement ; bonnes pratiques ; pays africains.

Abstract

After the independence of the majority of African countries around 1960, and after two decades of poverty and economic slippage, As financing problems continue to be a major handicap for projects that generate jobs and growth, most African countries have been forced to use the services of the International Monetary Fund (FMI).

Some countries in Africa, after many feats and using their natural wealth, have been able to reach a fairly high level of growth. Others have become embroiled in bad economic policies, and despite the gains achieved through significant efforts and many reforms, these countries have not been able to recover and face the crisis.

The theoretical and practical solution consisted of a well-conducted and gradual structural transformation. The purpose of this work is to highlight some good practices of African economies that have achieved the goal of structural transformation.

Keywords :

Structural transformation; structural adjustment; development; best practices; african countries.



Introduction

Avec l'indépendance de la majorité des pays africains aux alentours de 1960, plusieurs d'entre eux héritèrent d'infrastructures et de services de base dans le domaine de la santé et de l'enseignement, entre autres acquis. Cependant, la colère des citoyens envers le colonisateur ainsi qu'une conception erronée de l'indépendance ont fait que les acquis importants précités ainsi que l'Etat de droit instauré par les colons ont été délaissés volontairement dans un sursaut de dignité.

Ceci, combiné à un manque de potentialités et de planification de gestion des richesses naturelles, a progressivement conduit à une dégradation des conditions économiques et sociales de ces pays. Ainsi donc, et après deux décennies de pauvreté et de dérapages économiques, la plupart des pays d'Afrique se sont vu contraints de recourir aux services du fonds monétaire international (FMI).

En effet, les problèmes de financement étant un handicap majeur pour la mise en place de projets générateurs d'emplois et de croissance, les pays de l'Afrique ont pu bénéficier des (PAS) programmes d'ajustement structurel du FMI pour essayer de remédier à leurs problèmes. Cependant, l'aide et l'assistance du Fonds monétaire international, durant les années 80, était « minée » : les coupes budgétaires dans les dépenses sociales, la libéralisation des prix et la privatisation, pour n'en citer que les plus célèbres, ont été des bombes à retardement actionnées par le PAS.

Les résultats finaux étaient paradoxaux.

D'une part, une partie des pays de l'Afrique, après beaucoup de prouesses, ont réussi à mettre en place des feuilles de route réussies et ont pu ainsi, en usant de leurs richesses naturelles, accéder à un niveau de croissance assez élevé et se hisser ainsi au rang des économies les plus croissantes du continent africain.

D'autre part, quelques pays d'Afrique se sont enlisés dans les mauvaises politiques économiques, le fléau de la corruption, une instabilité politique permanente....; Ainsi, malgré les acquis obtenus au prix d'efforts conséquents et de nombreuses réformes, ces pays ne disposaient toujours pas d'assez de moyens pour remonter la pente et faire face à la crise.

Durant la dernière décennie et avec les grandes variations des prix des matières premières énergétiques, alimentaires et autres, certains pays d'Afrique ont replongé et frôlé la crise humanitaire alors que d'autres ont pu atteindre des taux de croissance remarquables. Cependant, la fuite clandestine des produits miniers ainsi que la main mise d'une minorité au pouvoir sur les mines et la mauvaise gestion des flux de devises provenant des résidents à

l'étranger, entre autres entraves, font que ces pays aussi se sont retrouvés dans le besoin d'un financement important et urgent pour passer le cap.

Eviter le piège des programmes d'ajustement structurels et opter pour la transformation structurelle de leurs économies était « La solution ». En effet, faire migrer les investissements importants vers les secteurs plus productifs, générateurs d'emplois et de créneaux susceptibles d'être à l'origine de chaînes de valeurs, d'absorber le chômage dans le pays, d'aider à la création d'entreprise tout en sollicitant une assistance extérieure prudente aboutira à un double exploit : atteindre le degré de développement voulu et s'assurer un minimum de stabilité politique remédiant aux problèmes sociaux proliférant dans la région.

Essé Amouzou, maître de conférences Togolais, dans son ouvrage « Aide et dépendance de l'Afrique » page 109 a si bien décrit la situation : « *On peut dire que l'Afrique, depuis trente ans, a évolué à contrecourant. Alors que le monde entier, Afrique comprise, demande de plus en plus de biens manufacturés et de services, elle a continué à offrir ses produits bruts* » La solution théorique et pratique consistait en une transformation structurelle bien menée et graduelle.

La finalité de ce travail est donc de savoir « Dans quelle mesures les bonnes pratiques mises en place par certaines économies africaines leur ont permis de passer le cap de la transformation structurelle et les mettre en relief comme exemple à suivre par les autres Etats en développement ».

Il sera donc procédé dans une première partie à un passage en revue de l'état de l'art autour de la transformation structurelle tant en théorie qu'en pratique. Dans une deuxième partie, une sélection des meilleures pratiques réalisées par certaines économies africaines sera énoncée avant d'en tirer les enseignements adéquats. Le choix des actions ne sera cependant pas exhaustif mais portera sur plusieurs domaines.

La méthodologie adoptée sera exploratoire. En effet, la base de travail se fera à travers plusieurs investigations et lectures approfondies dans des documents officiels, des ouvrages et des thèses de recherche dont le thème majeur est la transformation structurelle. Il sera ainsi procédé à un débroussaillage des différentes théories, des différents travaux académiques qui ont été réalisés et des multiples publications officielles des institutions concernées afin de mieux expliquer et mieux comprendre les dimensions de cette problématique et pouvoir ainsi y répondre avec le plus d'objectivité et d'efficience.

1 – Etat de l’art de la transformation structurelle en Afrique

Les différentes approches théoriques de la transformation structurelle depuis les années soixante ont, presque toutes, convergé vers le même principe : reconsidérer la répartition des facteurs de production par secteur selon son retour de productivité. A partir de la dernière décennie, de nouveaux secteurs ont commencé à percer et leur adoption par les nations a permis de réaliser des transformations structurelles avec autant de bons résultats.

1–1 Approches théoriques de la transformation structurelle

1.1.1 Approche de la transformation structurelle par Kuznets

La théorie du développement stipule que pour que les pays se développent, ils doivent se transformer structurellement allant d'une économie agraire à une économie moderne. Cette transformation structurelle devait s'opérer par étapes.

À la phase initiale, c'est le secteur agricole qui contribue le plus à la richesse du pays parce qu'il faut nourrir sa population qui ne cesse de croître. Le pays doit améliorer la productivité agricole et réduire la pénibilité du travail dans ce secteur. À mesure que la productivité augmente dans le secteur agricole, certains facteurs de production devraient être réaffectés au secteur industriel où leurs contributions deviennent plus attrayantes. C'est la deuxième phase. Le pays s'industrialise progressivement et produit des marchandises avec un contenu technologique élevé et développe les chaînes de valeur. Au fur et à mesure que le pays produit de produits finis, la nécessité d'un mécanisme efficace et efficient de distribution et de commercialisation se fait sentir. Le pays réaffecte donc davantage de ressources au secteur des services pour répondre à ce besoin. C'est la troisième et dernière phase de la transformation structurelle.(Kuznets, 1966).

« Il est impossible de parvenir à des taux élevés de croissance du produit par habitant ou par travailleur sans modifications substantielles correspondantes des parts des divers secteurs » – Kuznets (1971: 130)

1.1.2 Approche de Raúl Prebisch

Dans la tradition structuraliste, il importe de distinguer l'école structuraliste latino-américaine, dont la genèse remonte aux travaux de (1950). Prebisch a suggéré que les pays en développement, en se spécialisant dans les produits de base et les industries à forte intensité

de ressources où beaucoup d'entre eux bénéficient d'un avantage comparatif, risquent de laisser passer leurs chances d'industrialisation. Cette orientation de la transformation structurelle ferait en fait baisser leurs termes de l'échange, renforçant ainsi les contraintes de la balance des paiements sur la croissance économique. Cette dépendance conduirait également à une hausse cyclique de leurs taux de change en raison des fluctuations des prix des produits de base. Une telle situation est susceptible d'engendrer des crises de la dette et d'éroder la compétitivité industrielle, détruisant au final les industries manufacturières nationales..(UNCTAD- janvier 2018)

1.1.3 Approche de la transformation structurelle par Adam Smith

Adam Smith jusqu'au début du XXe siècle, estimait que pour parvenir à une croissance économique soutenue, il convenait de poursuivre le laisser faire économique. Les marchés seraient en mesure de procéder à une allocation efficace des ressources et d'optimiser le potentiel de croissance de l'économie. Dans ce cadre, le système de prix détermine ce qu'il y a lieu de produire et comment le produire, la transformation structurelle intervenant automatiquement à mesure que l'économie se développe et que les marchés redéployent les facteurs de production dans des secteurs plus productifs offrant un meilleur rendement. Cette approche a constitué le cadre théorique dominant au cours des XVIIIe et XIXe siècles. Cependant, elle ne tient pas compte, entre autres, du rôle clef de l'évolution technologique et de la modernisation industrielle dans la croissance économique soutenue. (UNCTAD- janvier 2018)

1.1.4 Relance du débat sur la transformation structurelle dans les années 2000

L'intérêt pour la transformation structurelle a progressivement diminué au cours des années 1980 et 1990, principalement du fait de la prévalence dans les milieux universitaires et politiques de points de vue et prescriptions concernant le Consensus de Washington. Toutefois, depuis le début des années 2000, le sujet est revenu sur le devant de la scène en raison des résultats mitigés sur le plan économique et social des politiques inspirées par le Consensus de Washington. Cinq nouveaux courants ont contribué à relancer ce débat : la littérature consacrée à la nouvelle économie structurelle ; le nouveau structuralisme latino-américain ; l'économie schumpetérienne ou évolutionniste ; la littérature consacrée à la

chaîne de valeur mondiale ; et la littérature sur l'industrialisation fondée sur les ressources.(UNCTAD- janvier 2018)

La littérature sur le développement économique s'accorde sur le fait que celui-ci impose des changements importants dans la structure des économies, notamment la modification de la répartition sectorielle des emplois et du poids relatif des secteurs d'activité dans le PIB (De Brauw *et al.*, 2014). Dans les pays pauvres en effet, la grande majorité de la population vit en milieu rural, et la main-d'œuvre est majoritairement employée dans le secteur primaire (agriculture, chasse, élevage, cueillette, pêche) et les services informels à faible valeur ajoutée (Barret *et al.* - 2017). En revanche, dans les pays riches, la majorité de la population est employée dans l'industrie et les services à forte valeur ajoutée, et l'agriculture utilise des techniques de production modernes qui améliorent significativement son rendement (McMillan et Headey, 2014).

La transformation structurelle des économies se définit comme un phénomène graduel qui se traduit par une réallocation des activités et des facteurs de production— notamment de la main-d'œuvre—, des secteurs à faible productivité comme l'agriculture, la chasse et l'élevage, vers des secteurs plus modernes de l'économie comme l'industrie et les services à forte valeur ajoutée (UNCTAD, 2012 ; McMillan et Rodrik, 2011).Ainsi, les pays pauvres qui souhaitent faire des avancées significatives sur le chemin du développement, devraient avant toute chose modifier profondément la structure de leurs économies et monter en gamme dans les chaînes de valeur mondiales (AfDB, 2014 ; Horner et Nadvi, 2018 ; Kouty et Ongono, 2017).

La transformation structurelle, surtout vers l'industrie manufacturière, a toujours été retenue comme moteur principal de la croissance économique et du développement. Depuis la révolution industrielle, la croissance économique rapide a été associée à la croissance de l'industrie manufacturière. Ainsi, la transformation structurelle a été le thème de l'un des objectifs de développement durable des Nations Unies, à savoir, l'Objectif 9 : transformer les économies, remédier aux vulnérabilités et améliorer la résilience par une conception intégrée de l'industrie, de l'innovation et des infrastructures.

Plusieurs pays d'Afrique, notamment, les pays de la région Afrique de l'ouest sont passés de la phase initiale où l'agriculture est le principal contributeur à la richesse, à la troisième phase du processus de transformation structurelle (caractérisée par une prééminence du secteur des services). Ils ont ainsi sauté la deuxième phase du processus de transformation structurelle

qui est une phase critique, où les pays développent les chaînes de valeur des produits agricoles pour en tirer un meilleur parti (Félix Fofana N'Zué – 2019).

Malgré cela, plusieurs pays africains ont réussi leur transformation structurelle en faisant migrer les facteurs de production vers des secteurs nouveaux. Ces secteurs, similaires au secteur manufacturier en emploi et en valeur ajoutée, représentent de nouveaux créneaux en transformation structurelle.

L'industrie manufacturière a perdu de son importance dans la croissance économique moderne. Certains auteurs ont ainsi affirmé que le secteur des services, du moins certaines de ses branches, avait remplacé l'industrie manufacturière en tant que moteur de la croissance économique (Ghani and O'Connell, 2014), ou qu'il était devenu un moteur supplémentaire (Acevedo et al., 2009 ; Felipe et al., 2009).

1.2 – Nouveaux instruments de la transformation structurelle

La seconde phase de la transformation structurelle est axée sur la migration des facteurs de production vers le secteur manufacturier. L'essor connu par les nouvelles technologies a permis de créer de nouveaux secteurs, similaires au secteur manufacturier, qui absorbent autant de main d'œuvre, créent autant de revenus et s'attachent à des chaînes de valeur à l'échelle mondiale.

Les zones économiques spéciales comptent également parmi les instruments les plus importants pour attirer les investissements et renforcer la transformation structurelle des nations. Ces dix dernières années, leur nombre a rapidement augmenté partout dans le monde, si bien qu'il en existe aujourd'hui plus de 1 000 et que de nombreuses autres sont en projet.(CNUCED-2018)

« D'autres secteurs sont nouvellement créés grâce aux nouvelles technologies. Ces secteurs emploient un grand nombre de travailleurs peu ou pas qualifiés. À l'instar du secteur manufacturier, ils bénéficient des changements technologiques, de l'augmentation de la productivité, et des économies d'échelle et d'agglomération ». (Oxford University Press, 2018).

En Afrique, un nouveau schéma de changements structurels a émergé. Celui-ci est différent de celui de la transformation impulsée par le secteur manufacturier rencontré en Asie du Sud-Est. Les services TIC, le tourisme et le transport connaissent une croissance supérieure à celle de l'industrie manufacturière dans bon nombre de pays d'Afrique : entre 1998 et 2015, les exportations de services ont affiché une croissance de six fois supérieure à celle des exportations de marchandises.

Il ressort également des lectures effectuées que la réalisation de la transformation structurelle est intimement liée aux caractéristiques d'un bon environnement des affaires mais pas conditionnelle. En effet, les facilitations à l'exportation, les infrastructures, les compétences, les facilités pour obtention des prêts, ... sont autant d'indicateurs de l'environnement des affaires qui concrètement, encouragent à l'investissement et à la création d'emploi mais ils constituent également les éléments nécessaires pour réaliser et réussir la transformation structurelle des nations.

C'est le cas de l'île Maurice, classée par le rapport Doing Business qui évalue le climat des affaires de 190 pays et édité par la banque mondiale, 1^{ère} en Afrique et 13^{ème} sur les 190 nations analysées. L'île Maurice a connu une transformation structurelle marquée par le passage d'une économie de monoculture (canne à sucre) à l'industrialisation manufacturière (textile notamment), avant de s'orienter de plus en plus vers les services (tourisme, finance et TIC), ce qui lui a permis de se classer au niveau des pays à revenu intermédiaire; avec comme objectif de devenir pays à revenu supérieur en 2020.

Cependant, avoir un environnement d'affaires favorable n'est pas forcément synonyme d'une transformation structurelle réussie. En effet, l'investissement peut évoluer au niveau d'un pays, la création d'entreprises peut être importante, mais les secteurs ciblés peuvent ne pas être créateurs d'emplois nombreux et donc non créateurs de chaînes de valeur.

Les responsables africains ont relevé le défi de la croissance axée sur les ressources en renouvelant leur engagement politique en faveur de la transformation structurelle et en adoptant, aux niveaux national et régional, plusieurs initiatives visant à diversifier la structure de leur production et de leurs exportations (CNUCED et ONUDI, 2011). Il serait donc intéressant de prendre exemple sur des pays ayant réussi leur transformation structurelle, et de relever leurs bonnes pratiques afin de pouvoir les reproduire ailleurs.

2 - Pratiques de la transformation structurelle en Afrique

Comme cité précédemment, le choix des actions ne sera pas exhaustif mais portera sur plusieurs domaines qui touchent tous à la transformation structurelle des Etats africains depuis plusieurs décennies. Quelques enseignements pourraient éventuellement être tirés de cette synthèse.

2.1 Quelques bonnes pratiques africaines

Avant d'aborder cette synthèse non exhaustive, il serait bénéfique de définir d'abord ce qu'est une bonne pratique.

«...une technique, une méthode, une procédure ou un processus qui a été mis en œuvre et qui a amélioré les résultats de l'entité. Les bonnes pratiques sont étayées par des données concrètes et vérifiables sur le lieu de leur expérimentation.» (European Quality Promotion, 1998)

«... toute pratique, savoir ou savoir-faire qui a démontré son efficacité ou sa valeur dans une partie de l'entreprise et qui est applicable à une autre partie de l'entreprise.» (Prax, 2000)

« Une bonne pratique n'est pas uniquement une pratique qui est bonne, mais une pratique ayant fait ses preuves et permis d'obtenir de bons résultats, et qui est dès lors recommandée comme modèle. C'est une expérience réussie, testée et validée, au sens large, répétée, qui mérite d'être partagée afin qu'un plus grand nombre de personnes se l'approprient » (FAO, 2013).

Partant de ces définitions convergentes, nous effectuerons une sélection de bonnes pratiques entreprises par plusieurs nations africaines. Certaines sont des initiatives nationales, d'autres entrent dans le cadre de programmes internationaux ou issues des recommandations de sommets étatiques africains.

2.1.1 – Développement du tourisme et des spécificités locales en intégrant les populations locales et en actant sur les politiques gouvernementales (écotourisme-tourisme des affaires..) :

- Au Rwanda avec comme résultat une participation d'environ 30 % au total des exportations- l'ONU Habitat a déclaré Kigali « ville la plus propre d'Afrique » en 2016 pour la troisième

année consécutive - Entre 2010 et 2017, les revenus du tourisme ont doublé au Rwanda en passant de 200 à 400 millions de dollars.

- En Afrique du Sud, en 2014, environ 9,5 millions de touristes soit une contribution de 3 pourcent au PIB du pays et en nette augmentation d'année en année.
- En Ethiopie, l'allègement des procédures de visa a joué un rôle significatif pour favoriser la croissance du pays.
- Le Marché unique du transport aérien africain (MUTAA) a permis aux 25 pays adhérents sur 53 de se positionner en leaders du tourisme africain.

2.1.2 L'Éthiopie, le Ghana, le Kenya et le Sénégal participent tous activement aux chaînes de valeur mondiales dans le secteur de l'horticulture. L'Éthiopie a remporté de grands succès au niveau de ses exportations de fleurs, à tel point qu'elle s'est aujourd'hui transformée en un acteur d'envergure mondiale dans ce secteur.

2.1.3 Création des centres nationaux pour une production propre avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et du PNUE ; avec comme objectifs principal : apporter l'aide aux pays en développement de la région pour qu'ils améliorent l'utilisation efficiente de l'eau, de l'énergie et des matières premières.

Parmi les pays adhérents l'Afrique du Sud, Égypte, Éthiopie, Kenya, Maroc, Mozambique, Ouganda, Rwanda (en cours de création), République Unie de Tanzanie, Tunisie, et Zimbabwe.

L'exemple du Maroc est remarquable avec + de 54 centres ayant réalisé plusieurs résultats probants en faveur des entreprises industrielles notamment la création d'une bourse des déchets industriels et la mise à disposition des entreprises d'une expertise avant la soumission tant au niveau national qu'international.

2.1.4 - La création de mécanismes régionaux d'éco-étiquetage afin d'améliorer les chances de commercialisation des produits africains et de garantir une réduction de l'impact environnemental d'un bout à l'autre du processus de production. Dont notamment :

*La norme relative aux produits de l'agriculture biologique par l'Afrique de l'Est

*les écolabels du coton bio par l'Afrique de l'Ouest.

2.1.5 la mise en place du programme d'assistance à la qualification : fournit jusqu'à 50% des coûts de formation et 30% des salaires de travailleurs pour un maximum de 3 ans, avec comme résultat le développement d'une main d'œuvre qualifiée à mettre à la disposition des entreprises locales et étrangères, par l'Afrique du Sud.

2.1.6 L'adoption de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives ITIE de la Banque Mondiale par plusieurs Etats africains, avec la conviction que l'exploitation prudente des richesses en ressources naturelles constitue un moteur important pour une croissance économique durable apte à contribuer au développement durable et à la réduction de la pauvreté mais qui, en cas de mauvaise gestion, peut avoir des répercussions défavorables sur le plan économique et social (Banque mondiale-2016)

Les pays mettant en œuvre l'ITIE ont considérablement progressé en matière de transparence et de responsabilité dans les secteurs pétrolier, gazier et minier.

Des progrès ont été accomplis dans les domaines suivants: propriété effective, transparence des contrats, reporting au niveau des projets, sexospécificité, commerce des produits de base, participation de l'État, données ouvertes et reporting social et environnemental.

2.1.7.5 L'industrie sucrière produit de l'électricité à partir de la bagasse, sous-produit de la canne à sucre. Cette action a été adoptée par les îles Maurice comme pays initiateur, suivi par l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Soudan et le Swaziland : en cours de pratique de l'idée. L'industrie sucrière mauricienne est actuellement autosuffisante en électricité et vend au réseau national l'électricité excédentaire qu'elle génère.

2.1.8 Création des zones de transformation pour l'exportation (ZTE) par l'île Maurice avec comme effet un développement du secteur manufacturier et surtout un passage de leurs parts (ZTE) dans le taux de croissance annuel réel de -4.4 en 2001 à 7.5 en 2007.

2.1.9 Mise en place d'un centre financier offshore qui jouit du traité de non-double imposition avec l'Inde par l'île Maurice utilisé comme un centre de transit pour les investissements étrangers vers l'Inde. Maurice se place aujourd'hui comme une passerelle entre l'Asie – dont la Chine et l'Inde – et le continent africain.

2.1.10 Adoption du plan Maroc vert par le Maroc avec comme impact sur la valeur des exportations du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire a augmenté de 17.5 MMDH - la valeur ajoutée du secteur agricole a augmenté de 14.8 % en 2017.

2.1.11- Développement des énergies renouvelables par le Maroc : mise en place de la Centrale solaire Noor avec comme résultat 580 MW de puissance solaire installée, et comme objectif 2030 : 52% de l'électricité nationale.

2.1.12 Autorisation par le Rwanda des citoyens des États partenaires de la Communauté d'Afrique de l'Est à travailler sur son territoire, délivrer des permis de travail à des étrangers et mettre en place un permis de résident avec comme résultat de disposer d'une main d'œuvre abondante et peu coûteuse et contribuer à l'intégration des migrants sur son territoire. Le Maroc a également effectué une initiative pareille au profit des immigrés en situation irrégulière sur son territoire.

Il est évident d'après toutes les actions discutées ci-dessus, que certains pays africains ont réalisé des avancées importantes et d'autres sont en cours de chemin. Il serait donc judicieux que ces pays retardataires prennent l'exemple et tirent les enseignements adéquats et utiles.

2.2 Enseignements à tirer :

Les actions précitées, et beaucoup d'autres tout aussi importantes, nous poussent à tirer des enseignements, dont nous citerons les plus pertinents :

- Une Afrique sans frontières constitue le fondement d'un marché continental concurrentiel qui pourrait devenir un centre d'affaires au plan international. Elle permettrait une production agricole et industrielle par-delà des frontières nationales et offrirait donc des économies d'échelle aux investisseurs, tout en créant des marchés beaucoup plus vastes et en donnant de nouvelles opportunités aux petites et grandes entreprises.
- Une Afrique intégrée contribuerait à éliminer les situations de monopole tout en renforçant les retombées transfrontalières entre les pays côtiers et les pays enclavés. Bien plus encore, l'intégration régionale peut améliorer la sécurité régionale, car l'expansion du commerce international est souvent corrélée à un niveau de conflits réduit.



- L'activation des 16 projets d'infrastructure pour l'intégration africaine adoptés lors du Sommet de Dakar sur le financement des Infrastructures en Afrique en Juin 2014 serait d'un intérêt crucial pour le développement de tout le continent africain : 1-Projet hydroélectrique de Ruzizi III – 2-Extension du Port de Dar-es-Salaam- 3 - Projet Routier Serenje – Nakonde. 4. Gazoduc Nigeria – Algérie 5. Modernisation de la ligne ferroviaire Dakar – Bamako 6. Projet hydroélectrique de Sambangalou 7. Corridor Côtier Abidjan-Lagos8. Fibre Optique terrestre TIC Lusaka-Lilongwe9. Ligne de Transmission Zambie Tanzanie Kenya (ZTK10. Corridor de transmission de l'Afrique du Nord 11. Projets de construction du chemin de fer Abidjan Ouagadougou 12. Corridor Douala Bangui Ndjamen - Projet ferroviaire et routier 13. Modernisation de la route Kampala Jinja 14. Projet routier Juba Torit Kapoeta Nadapal Eldoret 15. Projet du barrage hydroélectrique de Batoka Gorge 16. Projet de pont route rail Brazzaville Kinshasa & du chemin de fer Kinshasa – Illebo .

En effet, L'industrialisation se trouve au cœur de la transformation structurelle de l'Afrique pendant que l'infrastructure joue le rôle de son catalyseur.

- L'adhésion aux projets communs africains (MUTAA-..) renforcera le poids des pays africains à l'échelle internationale.
- La promotion des zones économiques spéciales ZES - susceptibles d'accélérer la croissance économique - comme espace d'accueil d'activités économiques qui a pour vocation d'offrir un ensemble d'infrastructures et de services qui assurent aux entreprises les meilleures conditions d'exercice de leurs activités. Les entreprises installées au sein de la zone bénéficient d'un cadre fiscal incitatif défini par la loi ainsi que de procédures facilitant leur exploitation (Paul BERTIN – 2010). La création des zones économiques spéciales répond à des fins précises : attirer les investissements industriels, assurer le transfert des technologies appropriées dans le cadre d'accords avec les entreprises étrangères, renforcer la capacité d'exportation pour se procurer des devises, atténuer le problème de l'emploi aux alentours de ces zones.
- La transformation structurelle est une arme à double tranchant: si elle est la condition nécessaire de la croissance soutenue et de la réduction de la pauvreté, elle impose aussi des coûts importants aux systèmes écologiques, à plus forte raison si des mesures délibérées et appropriées ne sont pas prises par les gouvernements pour réduire la dégradation environnementale de façon à protéger l'environnement.
- Travailler sur une stratégie de transformation structurelle durable dans tous les pays d'Afrique afin de profiter des ressources naturelles des pays sans pour autant les dégrader et les déperir.

Conclusion

Les aides apportées aux économies en difficulté, et les ajustements structurels en particulier, sont salutaires certes, mais pour accéder aux résultats escomptés, les pouvoirs publics doivent mettre la main à la pâte. Ceci en instaurant des réglementations rigoureuses, en révisant l'état actuel des institutions (éventuellement en créer d'autres plus adéquates aux changements nationaux et internationaux), en mettant en place des mécanismes de travail qui accompagneront ces institutions dans la résolution des problèmes qui pourraient ressortir de quelques décisions draconiennes au niveau social...

En effet, il est évident que les aides accordées aux pays sont une entrave aux efforts que les pouvoirs publics sont appelés à fournir en terme de décisions gouvernementales même au prix de quelques sacrifices. Le recensement, l'analyse et l'établissement de propositions ajoutés à un partage d'expériences et d'exemples concrets d'autres économies devrait constituer un apport pratique à joindre aux précédents en termes de politiques publiques.

Le recours aux aides internationales afin de débloquent certaines situations ambiguës est un aspect erroné de l'assistance et de l'aide aux pays démunis ou en impasse économique (même sous prétexte qu'en cas de non-respect des conditionnalités, les sanctions seraient moindres ou même absentes). Il serait donc judicieux de retenir que ce concept ne devrait pas être adopté par les économies en difficulté ; ou du moins réadapté en fonction des intérêts des nations bénéficiaires.

Par ailleurs, et partant du principe que toute chose est un avantage en soi et qu'il suffit de savoir l'utiliser à bon escient, il serait bénéfique de relever, à travers ce modeste travail, les modèles réussis à suivre. Au fait, concevoir que tout pays est riche et en tirer le maximum en suivant d'autres exemples est un autre intérêt théorique que l'on saurait retenir de cette analyse.

En résumé, il serait donc intéressant de capitaliser sur ce travail et persévérer en :

- Relevant dans les prévisions les transformations n'ayant pas vu le jour et surtout faire ressortir les entraves et les difficultés rencontrées pour leur mise en place ;

* Faisant le choix des meilleures options d'aide pouvant être sollicitée à l'échelle internationale et les présenter par ordre de priorité d'intérêt étatique ;

* Faisant des propositions relatives aux autres chemins à emprunter par les pays concernés par l'étude afin d'atteindre le niveau de développement économique et social auquel ils aspirent.

BIBLIOGRAPHIE

- Africa's Pulse (2018). Une analyse des perspectives qui façonnent l'avenir économique de l'Afrique. No. 18, Washington, DC : La Banque mondiale.
- Alan de Brauw, Valerie Mueller et Hak Lim Lee (2014). Le rôle de la migration rurale-urbaine dans la transformation structurelle de l'Afrique subsaharienne, vol. 63, numéro C, 33-42
- ALEX SIENAERT (2018). Réflexions insulaires sur Maurice et les Seychelles– BANQUE MONDIALE.
- Barret, C.B., Christianesen, L., Shealan, M., et Shimeles, B. (2017). On the structural transformation of rural Africa, Journal of African Economies, vol. 26, AERC Supplement, pp. i11-i35. DOI : 10.1093/jae/ejx009
- Essé Amouzou, maître de conférences Togolais, dans son ouvrage « Aide et dépendance de l'Afrique » page 109
- Dr. Félix Fofana N'ZuéLe Défi de la Transformation Structurelle en Afrique de l'Ouest – 2019-
- Généalogie d'une évidence statistique : de la « réussite économique » du colonialisme tardif à la « faillite » des États africains (v.1930-v.1980) Vincent Bonnecase Dans Revue d'histoire moderne & contemporaine 2015/4 (n° 62-4), pages 33 à 63
- Horner, R. et Nadvi, K. (2018). Global value chains and the rise of global South: Unpacking twenty-first century polycentric trade, Global Networks, vol. 18, No. 2, pp. 207-237. DOI : [10.1111/glob.12180](https://doi.org/10.1111/glob.12180)
- <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2015-4-page-33.htm>
- Jean-Claude Berthélemy (2006). Clubs de convergence et équilibres multiples : comment les économies émergentes ont-elles réussi à échapper au piège du sous-développement ? Dans Revue d'économie du développement (Vol. 14), pages 5 à 44
- Jean-Pierre Mouko (2015). Les dynamiques de l'économie informelle en Afrique subsaharienne : une étude empirique de la transition structurelle des micro-entreprises en République du Congo Thèse de doctorat en Sciences de gestion.
- John Page (2018). La montée en puissance des nouvelles industries.
- Kuznets S. 1971. Economic Growth of Nations: Total Output and Production Structure. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.

- McMillan, M. et Headey, D. (2014). Introduction-understanding structural transformation in Africa, *World Development*, vol. 63 (November), pp. 1-10. DOI : [10.1016/j.worlddev.2014.02.007](https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2014.02.007)
- Matériel pédagogique de l'institut virtuel relatif à la transformation structurelle et la politique industrielle – CNUCED – Nations Unies - 2016
- Olivier Cadot et Jaime de Melo(2016). Vers une transformation structurelle en Afrique - Dans *Revue d'économie du développement* (Vol. 24), pages 5 à 17
- Paul BERTIN, «Zones économiques spéciales et nouveaux enjeux fonciers », Université Bordeaux III 2010.
- Shantayanan Devarajan et Wolfgang Fengler (2013). L'essor économique de l'Afrique. Motifs d'optimisme et de pessimisme – dans *Revue d'économie du développement* (Vol. 21), pages 97 à 113.
- Thandika Mkandawire, Charles Chukwuma Soludo (1991). Notre continent, notre avenir: perspectives africaines sur l'ajustement.
- “United Nations. Economic Commission for Africa. Subregional Office North Africa (SRO-NA) (2013). Diversification et sophistication comme levier de la transformation structurelle des économies Nord Africaines. Addis Abeba:. © NU. CEA,. <http://hdl.handle.net/10855/22298>”
- Victor G. Ndiaye et Ruben B. Djogbenou (2018). L'émergence des économies africaines un nouveau cadre d'analyse des ressorts et performances socio-économiques, (N° 422), page 75.
- “World Bank. 2020. Doing Business 2020 : Comparing Business Regulation in 190 Economies. Washington, DC: World Bank. © World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/32436> License: CC BY 3.0 IGO.”
- World Bank Document, Can Service be a Growth Escalator in Low Income Countries? Ejaz Ghani and Stephen D. O'Connell, 2014;